

Traitement des déchets ménagers et assimilés en Rhône-Alpes en 2009

Les données ci-dessous sont issues de l'enquête ITOM (Installation de Traitement des Ordures Ménagères) réalisée en 2010 sur l'année de référence 2009. Cette enquête a été adressée à tous les maîtres d'ouvrages, privés et publics traitant, uniquement ou en partie, des déchets issus des ménages.

Les installations de traitement - données générales

Tonnage global de déchets traités en 2009 dans une installation de Rhône-Alpes

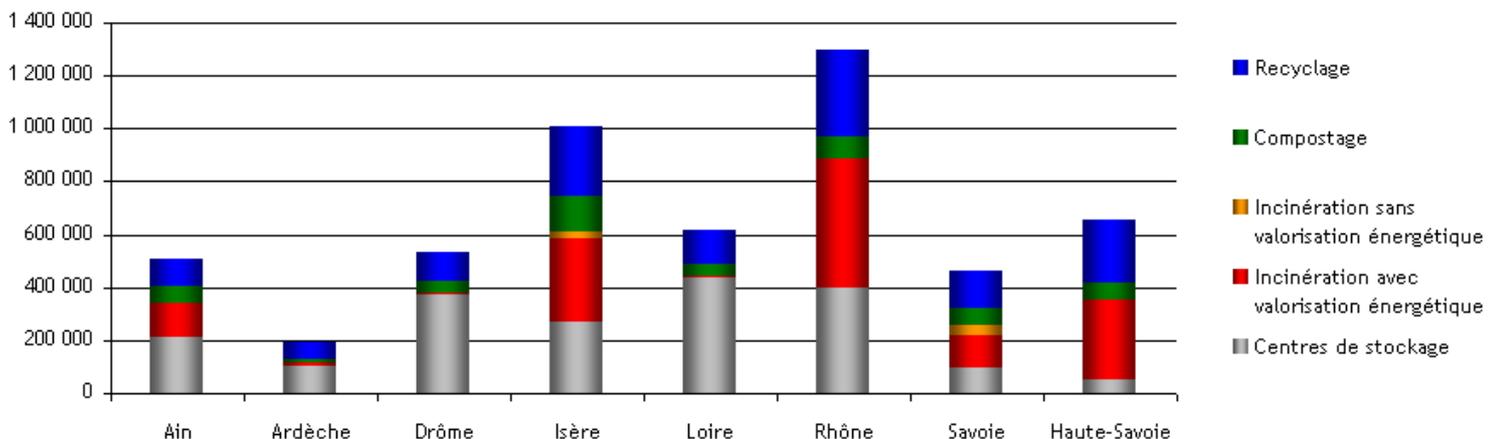
Comprend les déchets ménagers, les déchets des entreprises, les boues de station d'épuration, les déchets des industries agro-alimentaires, les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI).

Type d'installation	Nombre d'installations*	Tonnages traités en 2008**	Tonnages traités en 2009**	Evolution 08-09	Capacité (T/an)
Centre de tri	47	1 082 170	1 281 410	18%	1 653 930
Plateforme de compostage	52	485 790	480 540	-1%	414 250
Plateforme de broyage	15	39 000	44 030	13%	
Incinérateur	16	1 348 300	1 421 260	5%	1 778 000
Cimenterie	5	166 610	392 200	135%	858 700
Maturation de mâchefers	8	226 290	217 010	-4%	232 000
ISDnD (Installation de Stockage de Déchets non Dangereux)	18	1 853 420	1 750 960	-6%	2 130 000
Tri Mécano-Biologique	2		5 560		70 000
Total	163	5 201 580	5 592 970	8%	

*Nombre d'installations en fonctionnement au 31/12/2009

**Attention les tonnages des refus de tri et de compostage sont comptés 2 fois : ils sont traités en tri par exemple puis stockés ou incinérés. De la même façon une partie des déchets verts est compté une fois en plateforme de broyage et une fois en plateforme de compostage.

Destination finale des déchets par département

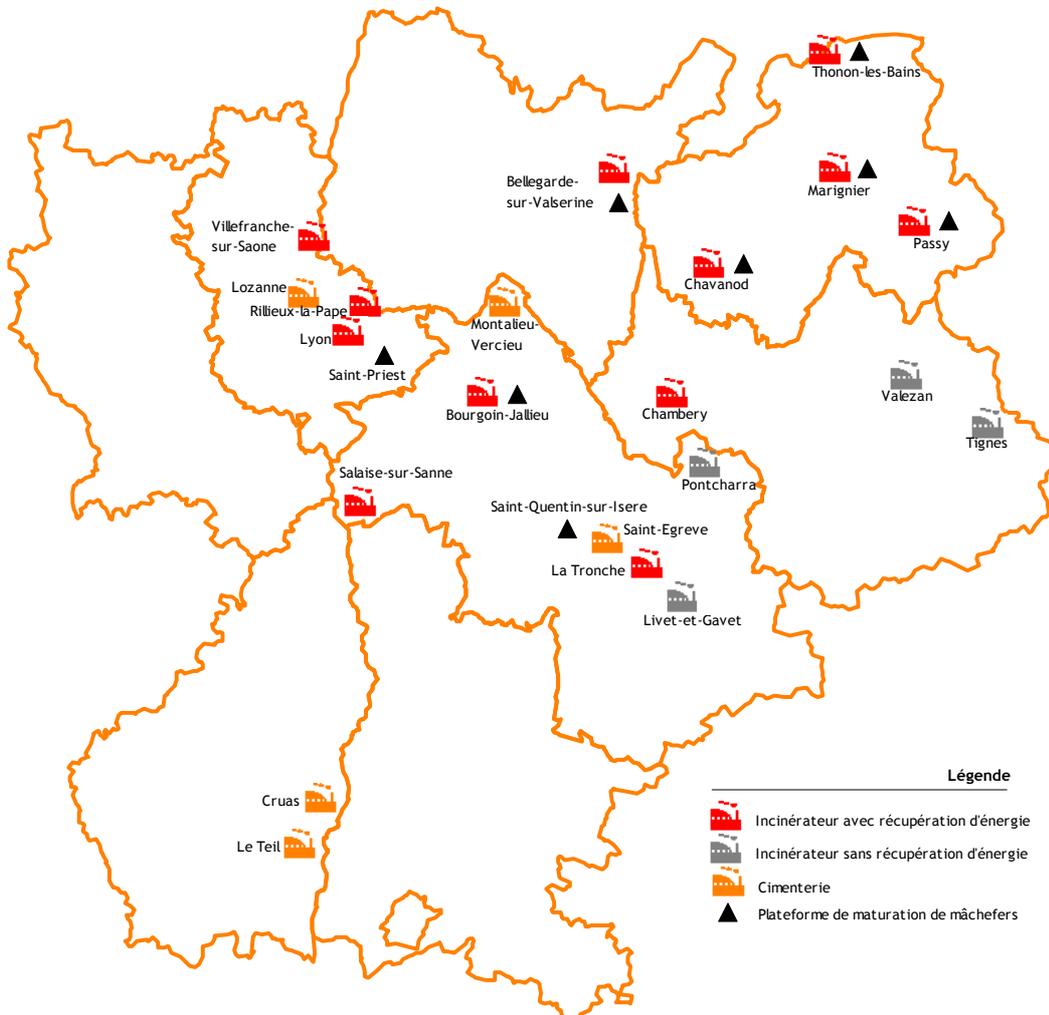


L'histogramme ci-dessus présente la répartition des modes de traitement des déchets produit sur chaque département. Sont comptabilisés les déchets des ménages et déchets des entreprises de Rhône-Alpes (hors déchets de STEP) reçus sur les incinérateurs, installations de stockage (ISDnD et ISDI), plateformes de compostage et centres de tri

La destination finale d'un déchet est le dernier mode de traitement appliqué à ce déchet. La destination finale de l'acier de collecte sélective est le recyclage, la destination finale du refus de tri de collecte sélective est une installation de stockage ou un incinérateur.

Incinération, maturation de mâchefers et cimenteries

Localisation des incinérateurs, des plateformes de maturation de mâchefers et des cimenteries en Rhône-Alpes - Situation 2009/2010



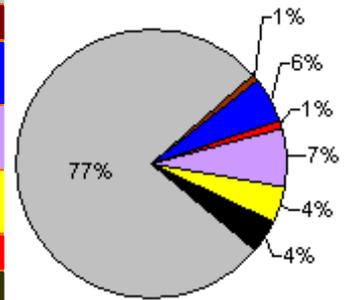
Mode de gestion des incinérateurs, des plateformes de maturation de mâchefers et des cimenteries ayant fonctionné en 2009

Type d'installation	Mode de gestion	Nombre d'installations
Incinérateurs	Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	3
	Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	12
	Maîtrise d'ouvrage privée	1
Plateformes de maturation	Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	3
	Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	2
	Maîtrise d'ouvrage privée	3
Cimenteries	Maîtrise d'ouvrage privée	5

Un nouveau site de maturation de mâchefers, en prestation de service, est en projet pour 2010 sur la commune de Livet-et-Gavet (38).

Tonnages traités en incinérateurs

Type de déchet traité	Tonnages 2009 Avec récupération d'énergie	Tonnages 2009 Sans récupération d'énergie
Ordures ménagères	1 039 794	60 163
Déchets municipaux	11 820	
Refus de collectes sélectives et de déchèteries	80 519	60
Déchets Non Dangereux des professionnels	9 975	
Déchets Dangereux des professionnels	101 478	907
DASRI	62 096	
Boues et refus de STEP	49 791	4 658
	1 355 473	65 788



La part des déchets traités en incinérateur sans valorisation énergétique n'a pas variée entre 2004 et 2009 (le tonnage traité sur un incinérateur sans récupération d'énergie représente 5% du tonnage global traité sur les incinérateurs).

Tonnages sortant des incinérateurs

Type de déchet sortant	Tonnages 2009
Mâchefers sortants des incinérateurs de Rhône-Alpes	297 090
Refus d'incinération (REFIOM, cendres d'électrofiltre, Gâteau de filtration, refus de criblage)	51 170
Métaux	22 200
	370 460

Bilan de la production d'énergie

Type d'énergie et utilisation	Quantité en MWh/an
Energie thermique vendue	827 440
Energie thermique auto-consommée	84 300
Energie électrique vendue	243 890
Energie électrique auto-consommée	122 710
	1 278 340

Tonnages traités en plateformes de maturation de mâchefers

217 010 tonnes de déchets ont été traitées en plateforme de maturation de mâchefers. Les déchets traités sur ce type d'installation sont des métaux et des mâchefers déferrailés ou non issus de l'incinération.

Devenir des mâchefers

Filière et étape	Tonnages 2009
Stockage avant maturation	69 940
Stockage après maturation	4 880
Valorisation avant maturation	11 720
Valorisation après maturation	112 290
	198 830

Soit 38% stockés et 62% valorisés

Les années 2008 et 2009 sont marquées par un fort stockage sur certaines installations en attente de ventes ultérieures (donc non comptabilisés ici en flux sortant des installations).

Tonnages traités en cimenteries

392 200 tonnes de déchets ont été traitées en cimenteries.

98% des déchets traités sont des déchets des professionnels (95% de déchets dangereux et 5% de déchets non dangereux).

Les déchets des ménages reçus sur ce type d'installation sont principalement des encombrants de déchèteries broyés.

Stockage

Localisation des installations de stockage de déchets non dangereux en 2009/2010

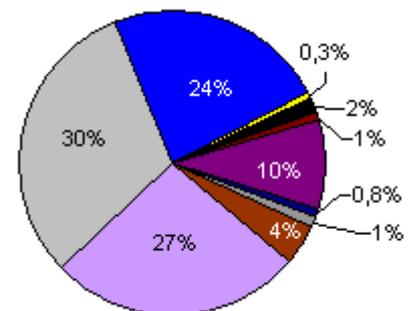


Mode de gestion des ISDnD ayant fonctionné en 2009

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	5
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	5
Maîtrise d'ouvrage privée	11
	21

Tonnages traités en ISDnD

Type de déchet	Tonnages traités en 2009
Ordures ménagères	544 478
Déchets municipaux	17 938
Déblais et gravats des collectivités	12 662
Encombrants des collectivités	167 325
Déchets Non Dangereux des professionnels (y-compris inertes)	466 096
Refus de tri et de compostage	416 058
Amiante	7 240
Boues de STEP	32 465
Mâchefers	13 752
Matériaux de couverture	72 941
	1 750 955



Transfert

La Région Rhône-Alpes compte 77 quais de transfert, au 31/12/2009, par lesquels ont transité 814 750 tonnes (-4% par rapport à 2008), soit environ 15% du tonnage traité de déchets en 2009 (16% en 2008 et 17% en 2007).

Les quais de transfert de la région Rhône-Alpes - Situation 2009/2010



Mode de gestion des quais de transfert ayant fonctionné en 2009

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	54
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	3
Maîtrise d'ouvrage privée	20
	77

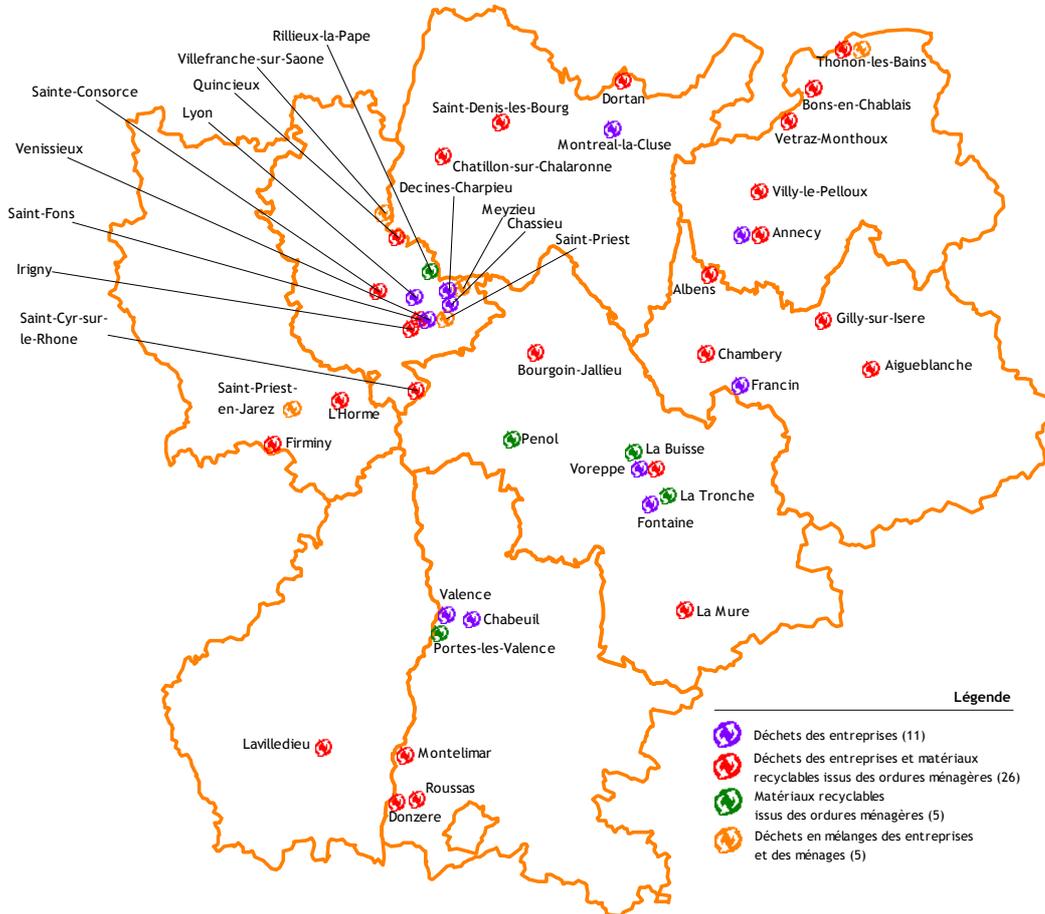
Tonnages transférés

Type de déchet transféré	Tonnages transférés 2009
Ordures ménagères	527 280
Collectes sélectives des ménages	35 980
Encombrants de déchèterie	49 970
Déblais et gravats de déchèterie	7 270
Divers de déchèterie	18 370
Déchets des municipalités	18 230
Sous produits des installations de traitement	1 190
Déchets des entreprises (mélange et sélectif)	156 460
	814 750

Le ferroutage est utilisé par 2 installations en Rhône Alpes gérées par une collectivité. Elles correspondent à 78 000 tonnes de déchets soit 10% du tonnage global transféré.



Les centres de tri en Rhône-Alpes, localisation et catégories - Situation 2009/2010



Mode de gestion des centres de tri ayant fonctionné en 2009

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	1
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	3
Maîtrise d'ouvrage privée	43
	47

Tonnages traités

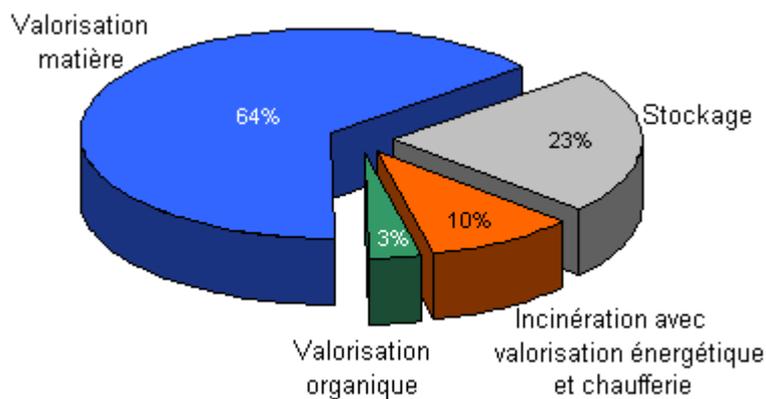
Origine des déchets triés	Tonnages traités 2009
Collectes en mélange des OM	84 290
Collectes sélectives des OM	265 320
Collectes en déchèterie	113 150
Déchets des entreprises	818 650

Tonnages sortants

Produit sortants	Tonnages 2009
Bois	125 650
Briques, ELA (Emballages Liquides Alimentaires)	3 140
Déblais et gravats	95 830
Déchets verts et fraction fermentescible des OM	37 900
Métaux (acier, aluminium)	97 880
Papiers cartons	451 070
Plastiques	30 620
Verre	15 070
Matériaux recyclables*	2 160
DEEE	10 810
Placoplâtre	2 940
Pneus	250
Refus de tri	374 200

* Valorisation matière sans le détail par matériaux

Devenir des produits sortants



L'augmentation de 18 % entre 2008 et 2009 s'explique par un élargissement du champ d'enquête (7 nouvelles installations recensées).

Le tonnage envoyé vers une filière de valorisation matière progresse de 15% depuis 2008 mais la part envoyée en valorisation matière reste stable à 64 % (55% en 2006 ; 57% en 2007 ; 64% en 2008).

Comme en 2008, 70 % des refus de tri sont stockés et 30% sont incinérés avec valorisation énergétique en 2009.

Traitement Mécano Biologique

Etat des lieux en Rhône-Aples en 2009 / 2010

En 2010, les 3 sites du SYTRAD en Drôme-Ardèche sont en fonctionnement. Un site est en projet pour 2011 dans l'Ain sur le territoire d'ORGANOM.

Environ 6 000 tonnes ont été traitées sur les 2 sites en fonctionnement en 2009 : Beauregard-Baret et Saint-Barthelemy-de-Vals

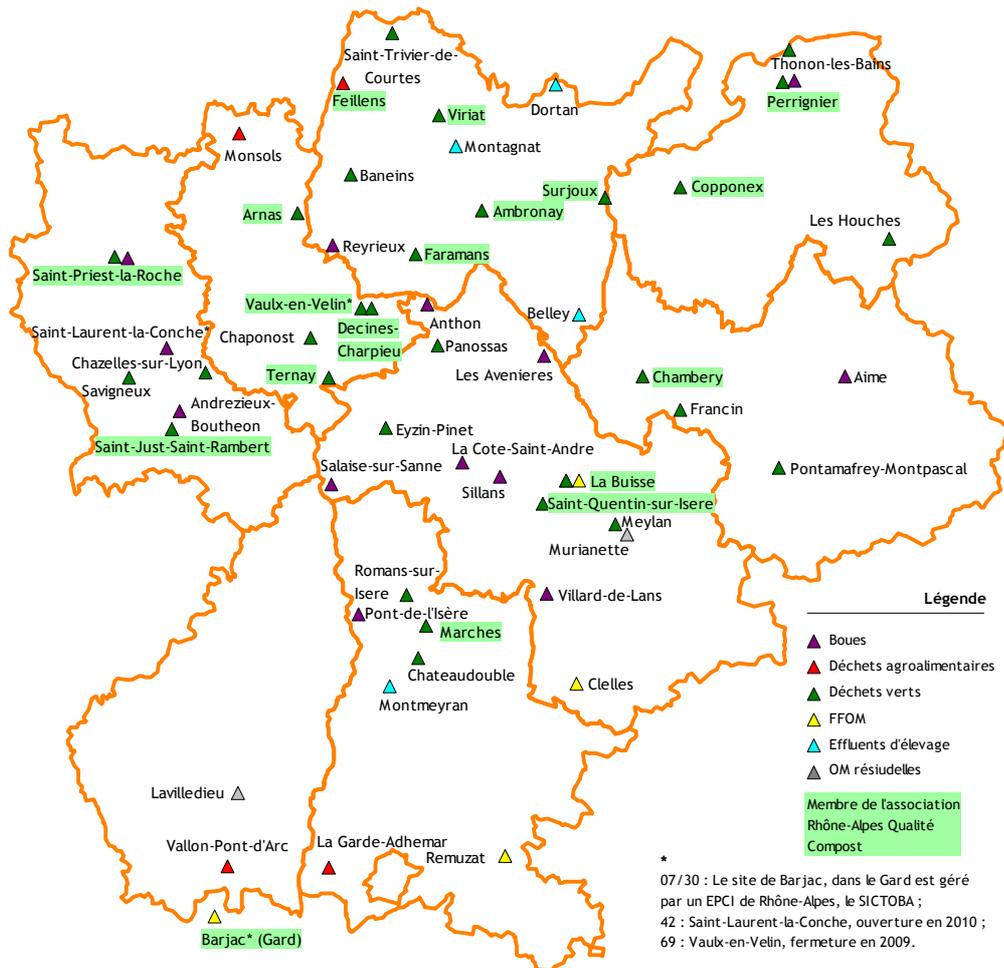
Compostage

Mode de gestion des plateformes de compostage et de broyage ayant fonctionné en 2009

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	16
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	7
Maîtrise d'ouvrage privée	30

1 site a fermé en 2009 (site privé), 1 nouveau site, en gestion privée, à ouvert en 2010.

Les plateformes de compostage de la région Rhône-Alpes - Situation 2009/2010



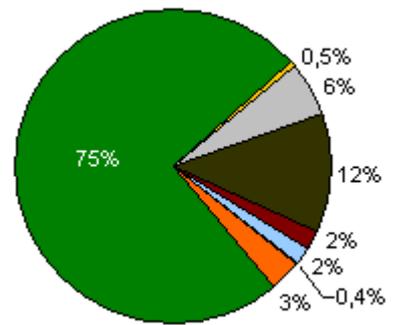
Type de traitement

Technique	Nombre d'installations en 2009
Compostage à l'air libre avec aération naturelle	26
Compostage à l'air libre avec aération forcée	15
Compostage dans un bâtiment fermé avec aération forcée	10
Compostage dans un bâtiment fermé avec aération naturelle	1
Site de broyage	15

1 site de compostage a fermé en 2009 (Compostage à l'air libre avec aération naturelle). 1 site à ouvert en 2010 (Compostage à l'air libre avec aération forcée)

Tonnages traités sur les plateformes de compostage et de broyage.

Type de déchet	Tonnages traités 2009
Déchets verts	392 260
Biodéchets des ménages - FFOM*	2 380
Ordures Ménagères	29 760
Boues de STEP	63 270
Déchets des industries agroalimentaires	10 310
Retraits et surplus agricoles	8 700
Co-produit (compost, sciures, écorces...)	2 150
Bois	15 750



Attention certains tonnages peuvent être comptés 2 fois (en plateforme de broyage puis en compostage). Le bois n'est pas systématiquement composté. Il peut être broyé pour être envoyé en valorisation matière ou énergétique.

Tonnages sortants

Produits sortants (hors délestage)	Tonnages sortants 2009
Compost	199 470
Refus de compostage	23 070
Déchets verts broyés	46 920
Bois	8 365

44,4 % des refus de compostage sont stockés et 48,4% sont incinérés avec valorisation énergétique. 2,3% des refus sont envoyés en valorisation matière et 4,9% sont renvoyés en compostage.

Édition novembre 2010 corrections 2011

OÙ TROUVER LES DONNÉES DANS SINDRA ?

www.sindra.org

Espace Grand public :
 Rubrique : Les chiffres clés en Rhône-Alpes/Général et Traitement pour avoir des bilans régionaux et départementaux.

Espace réservé aux collectivités :
 Rubrique : Traitement pour accéder à chaque installation.
 Rubrique : Synthèses/Synthèses d'ordre général et Synthèses sur le traitement pour avoir des bilans régionaux et départementaux sur les installations et les tonnages collectés.

